



Note aux parents : Livret scolaire des élèves

Depuis la session d'examen 2018, le livret scolaire version papier est remplacé par le livret scolaire numérique pour tous les élèves de Terminales Générales et Technologiques.

Vous pouvez consulter le livret (les notes, les compétences et les appréciations) en utilisant votre compte-parent sur METICE ou le compte de votre enfant. Si vous souhaitez le conserver, il vous faudra soit l'imprimer, soit le télécharger.

Important :

Vous avez désormais la possibilité de demander la modification des informations portant sur l'identité, les disciplines, les notes, les appréciations et les compétences de votre enfant. Cette demande doit être faite par écrit auprès de Mme La Proviseure jusqu'au lundi 29 juin 2020 à 12h.

Par ailleurs, le livret scolaire est aussi un outil d'aide à la décision dans les délibérations du jury du baccalauréat.

Vous avez la possibilité de refuser la transmission du livret scolaire au jury. Une demande devra être faite également par écrit auprès de Mme La Proviseure jusqu'au lundi 29 juin 2020 à 12h.

Les livrets seront ensuite transmis à la plateforme nationale, le lundi 29 juin après-midi pour des délibérations prévues le lundi 6 juillet.

Les résultats du bac seront affichés le mardi 7 juillet à 8h au lycée et les relevés de notes seront disponibles au secrétariat des examens salle A209 à partir de 8h30.

Attention, pour récupérer les relevés de notes et leurs dossier scolaires, les élèves devront avoir rendu leur carte de demi-pension et leur badge au service de gestion.

Bien Cordialement,

La Proviseure